



Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 2 694 782,70 euros réparti en 53 895 654 actions de nominal 0,05 euro.

Siège social : 117, Avenue de Luminy, 13276 Marseille Cedex 09, France – 424 365 336 RCS Marseille.

Rapport financier semestriel au 30 juin 2016



Situation semestrielle au 30 juin 2016

Les comptes condensés semestriels ont été arrêtés par le Directoire. Ils ont été examinés par le Conseil de Surveillance le 7 septembre 2016 et ont fait l'objet d'un examen limité par nos Commissaires aux Comptes.

Sommaire

Innate Pharma en quelques mots	2
I. Rapport semestriel d'activité	3
Produits opérationnels.....	4
Charges opérationnelles, par fonction	5
Charges opérationnelles, par nature	6
Résultat financier	6
Eléments de bilan.....	7
Flux de trésorerie	7
Rappel des événements marquants.....	8
Nota	8
Principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice	8
Transactions avec les parties liées	8
2. Comptes consolidés condensés au 30 juin 2016.....	9
Bilan consolidé	9
Compte de résultat consolidé.....	10
Etat du résultat global	10
Tableau des flux de trésorerie consolidé	11
Tableau de variation des capitaux propres	13
Notes aux états financiers consolidés semestriels condensés	14
3. Rapport des commissaires aux comptes	31
4. Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel.....	32

Innate Pharma en quelques mots

Innate Pharma S.A., société de biotechnologie en phase clinique, conçoit et développe des anticorps thérapeutiques innovants qui exploitent le système immunitaire inné avec l'objectif d'améliorer la prise en charge des cancers.

Innate Pharma est spécialisée en immuno-oncologie, une approche d'immunothérapie novatrice qui change le traitement des cancers en rétablissant la capacité du système immunitaire à reconnaître et éliminer les cellules tumorales.

L'objectif de la Société est de devenir une société biopharmaceutique commerciale dans l'immunothérapie, centrée sur des indications de cancérologie pour lesquelles il existe un fort besoin médical. Innate Pharma est pionnière dans la découverte et le développement d'inhibiteurs de points de contrôle de l'immunité (IPCI ou checkpoint inhibitors) activant le système immunitaire inné. Trois anticorps thérapeutiques « first-in-class » ciblant des récepteurs des cellules NK (des cellules tueuses « Natural Killer ») sont actuellement testés en clinique et pourraient adresser un grand nombre de tumeurs solides et de cancers hématologiques. L'approche novatrice d'Innate Pharma a également permis de générer d'autres candidats aujourd'hui en préclinique et des technologies innovantes. Cibler les récepteurs impliqués dans la réaction immunitaire offre également à la Société l'opportunité de développer des thérapies dans le domaine des maladies inflammatoires.

L'expertise de la Société, notamment dans la biologie des cellules NK, lui a permis de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme AstraZeneca, Bristol-Myers Squibb et Sanofi.

Basée à Marseille et cotée en bourse sur Euronext Paris, Innate Pharma comptait 127 collaborateurs au 30 juin 2016.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

1. Rapport semestriel d'activité

Les résultats d'Innate Pharma au 30 juin 2016 se caractérisent par :

- Une situation de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants et non courants s'élevant à 243,6 millions d'euros (m€) au 30 juin 2016 (273,7m€ au 31 décembre 2015). À la même date, les dettes financières s'élevaient à 4,1m€, dont 3,2m€ de dettes non courantes (3,8m€ au 31 décembre 2015, dont 3,1m€ de dettes non courantes).
- Des produits opérationnels s'élevant à 20,7m€ (4,6m€ au premier semestre 2015) provenant des accords de collaboration et de licence (16,7m€) et du crédit impôt recherche (4,0m€). Les revenus des accords de collaboration et de licence correspondent principalement à l'étalement comptable du paiement reçu par Innate Pharma relatif à l'accord signé en avril 2015 avec AstraZeneca/MedImmune (16,1m€).
- Des charges opérationnelles s'élevant à 23,6m€ (15,5m€ au premier semestre 2015), dont 86%, consacrés à la recherche et au développement. La variation du poste de dépenses de recherche et développement (20,3m€ contre 12,8m€ au premier semestre 2015) est principalement due à l'augmentation des charges de sous-traitance, en hausse de 6,3m€ à 10,9m€ (+4,6m€). Cette augmentation provient principalement du programme monalizumab (+4,3m€).
- En conséquence des variations des revenus et des dépenses, une perte nette s'élevant à 3,2m€ (8,0m€ au premier semestre 2015).

Retraitement de l'information comparative

Comme mentionné dans la Note 21 de l'annexe aux comptes consolidés condensés, les états financiers comparatifs au 30 juin 2015 ont été retraités afin de refléter les ajustements identifiés suite à une révision de la date effective de l'accord AstraZeneca/MedImmune.

Le tableau suivant résume les comptes semestriels condensés établis conformément aux normes IFRS pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2015 et 2016 :

En milliers d'euros, sauf données par action	30 juin 2016	30 juin 2015 ⁽¹⁾
Produits opérationnels	20 685	4 640
Dépenses de recherche et développement	(20 273)	(12 754)
Frais généraux	(3 339)	(2 728)
Charges opérationnelles nettes	(23 612)	(15 482)
Résultat opérationnel (perte)	(2 927)	(10 842)
Produits financiers	1 835	3 114
Charges financières	(2 080)	(298)
Résultat net (perte)	(3 171)	(8 026)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	53 853	53 160
Perte nette par action (base non diluée, en euros)	(0,06)	(0,15)

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers	243 597	273 704
Total de l'actif	282 356	305 956
Total des capitaux propres	69 204	72 067
Total des dettes financières	4 084	3 754

(1) Voir Note 21 Retraitement de l'information comparative

Produits opérationnels

Le tableau suivant présente les produits opérationnels au cours des périodes sous revue :

En milliers d'euros	30 juin 2016	30 juin 2015 ⁽¹⁾
Revenus des accords de collaboration et de licence	16 659	1 296
Financements publics de dépenses de recherche	4 025	3 344
Produits opérationnels	20 685	4 640

(1) Voir Note 21 Retraitement de l'information comparative

La hausse des produits opérationnels résulte principalement du revenu comptabilisé au titre de l'accord de co-développement signé avec AstraZeneca en avril 2015 et reconnu sur la base de l'avancement des coûts des études cliniques que la Société s'est engagée à réaliser. Le montant reconnu pour le premier semestre 2016 s'élève à 16,1m€ contre 0,7m€ pour le premier semestre 2015.

Les financements publics de dépenses de recherche sont constitués principalement du crédit d'impôt recherche dont le montant s'élève à 4,0m€ pour le premier semestre 2016 contre 3,3m€ pour le premier semestre 2015. Cette hausse, qui résulte essentiellement de l'augmentation des coûts de sous-traitance, est toutefois limitée pour deux raisons :

- d'une part, un montant significatif des coûts de sous-traitance du premier semestre 2016 n'est pas éligible au crédit d'impôt recherche car relatif à des études cliniques réalisées aux Etats-Unis ;
- d'autre part, depuis l'exercice 2015, les coûts de sous-traitance exposés par la Société atteignent le plafond fixé par l'Administration fiscale pour le calcul du crédit d'impôt recherche.

Le crédit d'impôt recherche 2015, d'un montant de 7,0m€, a été remboursé en août 2016.

Charges opérationnelles, par fonction

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles par fonction pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2016, avec un comparatif sur le premier semestre 2015 :

En milliers d'euros	30 juin 2016	30 juin 2015
Dépenses de recherche et développement	(20 273)	(12 754)
Frais généraux	(3 339)	(2 728)
Charges opérationnelles nettes	(23 612)	(15 482)

Les dépenses de recherche et développement comprennent essentiellement les frais de personnel affecté à la recherche et au développement (y compris le personnel affecté aux travaux menés dans le cadre des accords de collaboration et de licence), les coûts de sous-traitance (recherche, développement préclinique et développement clinique), les achats de matériels (réactifs et autres consommables) et de produits pharmaceutiques.

La variation de ces dépenses entre les deux périodes (20,3m€ au 30 juin 2016 contre 12,8m€ au 30 juin 2015, soit +59%) résulte essentiellement des coûts sous-traitance (+6,3m€). Cette augmentation provient principalement du programme clinique monalizumab (+4,3m€).

Les dépenses de recherche et développement ont représenté respectivement 86% et 82% des charges opérationnelles pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2016 et 2015.

Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel non affecté à la recherche et au développement ainsi que des coûts de prestations de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société. La hausse du poste entre les deux périodes sous revue résulte essentiellement de la hausse des honoraires non scientifiques (+0,3m€).

Les dépenses de frais généraux ont représenté respectivement un total de 14% et de 18% des charges opérationnelles pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2016 et 2015

Charges opérationnelles, par nature

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles par nature de dépense pour les périodes sous revue :

En milliers d'euros	30 juin 2016	30 juin 2015
Achats consommés de matières, produits et fournitures	(1 568)	(1 179)
Coûts de propriété intellectuelle	(654)	(566)
Autres achats et charges externes	(13 885)	(7 202)
Charges de personnel autres que des paiements en actions	(5 363)	(5 147)
Paiements en actions	-	(272)
Amortissements et dépréciations	(1 563)	(977)
Autres produits et charges, nets	(580)	(139)
Charges opérationnelles nettes	(23 612)	(15 482)

Les variations des principales charges par nature s'expliquent ainsi :

- Achats consommés de matières, produits et fournitures : la hausse de ce poste entre les deux périodes sous revue (+0,4m€, soit +33%) résulte principalement de l'augmentation de l'activité de recherche en laboratoire ;
- Autres achats et charges externes : la variation du poste entre les deux périodes s'explique essentiellement par l'augmentation des coûts de sous-traitance, en hausse de 6.3m€ (voir page précédente).
- Charges de personnel autres que des paiements en actions : la hausse du poste résulte de l'augmentation des effectifs (127 salariés au 30 juin 2016 contre 110 au 30 juin 2015). Cette augmentation est toutefois limitée en raison de l'attribution au cours du premier semestre 2015 d'un bonus exceptionnel relatif à l'accord signé avec AstraZeneca/MedImmune en avril 2015 (0,6m€).
- Amortissements et dépréciations : la hausse du poste résulte essentiellement de la dotation aux amortissements relative à l'actif incorporel lié au programme monalizumab (1,2m€ pour le premier semestre 2016 contre 0,5m€ pour le premier semestre 2015). Cette augmentation résulte du paiement d'un complément de prix à Novo Nordisk A/S à la suite de l'accord signé avec AstraZeneca/MedImmune, amorti selon les mêmes principes que le paiement initial.
- Autres produits et charges, nets : la hausse du poste résulte principalement de la contribution sociale de solidarité relative au chiffre d'affaires de l'exercice 2015 (0,3m€).

Résultat financier

Les produits financiers se composent essentiellement des intérêts relatifs aux éléments de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers. La baisse du poste résulte de la comptabilisation au cours du premier semestre 2015 d'un gain de change relatif à l'encaissement initial reçu d'AstraZeneca (2,5m€).

Les charges financières pour le premier semestre 2016 se composent essentiellement de pertes de change (1,9m€). Ce montant résulte du renforcement de l'euro par rapport au dollar US au 30 juin 2016 par rapport au 31 décembre 2015. Cela impacte négativement la valorisation en euro de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers détenus en dollars US.

Éléments de bilan

Au 30 juin 2016, le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants et non courants détenus par la Société s'élevait à 243,6m€ contre 273,7m€ au 31 décembre 2015. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'incluent pas le crédit d'impôt recherche 2015, qui a été encaissé en août 2016 (7,0m€). La trésorerie nette¹ au 30 juin 2016 s'élevait à 203,1m€ (235,3m€ au 31 décembre 2015).

Depuis sa création en 1999, la Société a été financée par son activité de « out-licensing » (principalement en relation avec les accords signés avec Novo Nordisk A/S, Bristol-Myers Squibb et AstraZeneca) et par l'émission d'actions nouvelles. La Société a également généré de la trésorerie par le financement public de dépenses de recherche et des financements reçus de BPI France (ex-Oséo) sous forme d'avances remboursables non porteuses d'intérêt et de Prêt à Taux Zéro Innovation (PTZI). Au 30 juin 2016, le montant restant dû au titre de ces avances remboursables et prêts à taux zéro s'élève à 1,5m€, comptabilisé en passifs financiers courants pour 0,3m€ et non courants pour 1,2m€.

Les autres éléments clés du bilan au 30 juin 2016 sont :

- Un produit constaté d'avance de 192,7m€ correspondant à la partie du paiement initial reçu d'AstraZeneca non encore reconnue en résultat (dont 128,2m€ classés en « Produits constatés d'avance non courants ») ;
- Une créance de 11,0m€ sur l'Etat français au titre du crédit d'impôt recherche pour l'année 2015 et la période de six mois se terminant au 30 juin 2016 ;
- Des immobilisations incorporelles d'une valeur nette comptable de 10,0m€, correspondant principalement aux droits et licences relatifs à l'acquisition des programmes monalizumab et anti-CD39 ;
- Des capitaux propres s'élevant à 69,2m€, incluant la perte pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2016 de 3,2m€.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie nets générés au cours de la période de six mois se terminant au 30 juin 2016 se sont élevés à +7,0m€, à comparer à des flux de trésorerie nets générés lors de la période de six mois se terminant au 30 juin 2015 de +210,5m€. Pour rappel, les flux nets générés au cours du premier semestre 2015 résultaient essentiellement de l'encaissement du paiement initial relatif à l'accord signé le 24 avril 2015 avec AstraZeneca/MedImmune (223,5m€).

Les flux de trésorerie de la période sous revue résultent principalement des éléments suivants :

- Des flux opérationnels consommés pour un montant de 22,1m€, découlant principalement des activités de recherche et développement et des charges de personnel ;
- Des flux d'investissements générés pour un montant de 29,2m€, résultant principalement :
 - De la vente nette des acquisitions d'instruments financiers pour un montant de 37,2m€,
 - De l'acquisition d'actifs incorporels pour un montant de 7,7m€, correspondant pour l'essentiel au complément de prix relatif à monalizumab payé à Novo Nordisk A/S suite à l'accord signé avec AstraZeneca/MedImmune en 2015.
- Des flux de financement consommés pour un montant de 0,2m€, résultant principalement du remboursement des crédits-baux (principal et intérêts).

¹ La trésorerie nette représente la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants diminués des dettes financières courantes.

Rappel des événements marquants depuis le 1er janvier 2016

- Le 10 janvier 2016, Innate Pharma et Orega Biotech ont annoncé la mise en place d'un accord de licence exclusive selon lequel Orega Biotech accordait à Innate Pharma l'intégralité des droits de développement, de fabrication et de commercialisation de son programme d'anticorps anti-CD39, visant à développer de nouveaux inhibiteurs de point de contrôle immunitaire "first-in-class". Cet accord de licence est le fruit d'une collaboration de recherche entre les deux sociétés débutée en 2014. Le traitement comptable de cette opération est présenté en Note 6.
- Le 11 janvier 2016, Sanofi et Innate Pharma ont annoncé la mise en place d'un accord de collaboration et de licence dans le but d'appliquer la nouvelle technologie propriétaire d'Innate Pharma au développement de nouveaux formats d'anticorps bispécifiques recrutant, via leur récepteur activateur NKp46, les cellules NK contre les cellules tumorales. Innate Pharma est éligible à des paiements d'étape pouvant atteindre 400 millions d'euros ainsi qu'à des redevances assises sur les ventes nettes.

Nota

Les comptes condensés consolidés au 30 juin 2016 ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes et ont été arrêtés par le Directoire de la Société le 6 septembre 2016. Ils ont été revus par le Conseil de Surveillance de la Société le 7 septembre 2016. Ils ne seront pas soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale.

Principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les facteurs de risque affectant la Société sont présentés au paragraphe 1.8 du document de référence relatif aux comptes clos le 31 décembre 2015 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 25 avril 2016 (numéro AMF D.16-0397). Les principaux risques et incertitudes auxquels la société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document de référence disponible sur le site internet de la Société. Ces risques sont susceptibles de survenir pendant les six mois restants de l'exercice en cours mais également durant les exercices ultérieurs.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées au cours des périodes sont présentées en Note 18 de l'information financière semestrielle condensée établie selon la norme IAS 34 révisée.

Aucune convention significative n'a été conclue avec un dirigeant ou un membre du directoire postérieurement à la date du Document de référence relatif aux comptes clos le 31 décembre 2015.

2. Comptes consolidés condensés au 30 juin 2016

Bilan consolidé (en milliers d'euros)

	Note	30 juin 2016	31 décembre 2015
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	159 852	152 870
Actifs financiers courants	4	44 075	83 040
Créances courantes	5	20 944	16 216
Total actif courant		224 871	252 126
Immobilisations incorporelles	6	9 995	9 732
Immobilisations corporelles	7	7 820	6 304
Actifs financiers non courants	4	39 670	37 794
Total actif non courant		57 485	53 830
Total de l'actif		282 356	305 956
Passif			
Dettes courantes	8	13 622	18 631
Produits constatés d'avance courants	13	64 765	40 910
Passifs financiers courants	9	852	622
Total passif courant		79 239	60 163
Produits constatés d'avance non courants	13	128 238	168 854
Passifs financiers non courants	9	3 232	3 132
Avantages au personnel	10	2 430	1 740
Provisions	17	13	-
Total passif non courant		133 913	173 726
Capital social	11	2 695	2 692
Prime d'émission		186 489	186 337
Réserves et report à nouveau		(116 234)	(109 525)
Résultat de l'exercice		(3 171)	(6 706)
Autres réserves		(574)	(730)
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société		69 204	72 067
Total du passif		282 356	305 956

Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)

	Note	30 juin 2016	30 juin 2015 ⁽¹⁾
Revenus des accords de collaboration et de licence	13	16 659	1 296
Financements publics de dépenses de recherche	13	4 025	3 344
Produits opérationnels		20 685	4 640
Recherche et développement	14	(20 273)	(12 754)
Frais généraux	14	(3 339)	(2 728)
Charges opérationnelles nettes		(23 612)	(15 482)
Résultat opérationnel		(2 927)	(10 842)
Produits financiers	15	1 835	3 114
Charges financières	15	(2 080)	(298)
Résultat avant impôts sur le résultat		(3 171)	(8 026)
Charge d'impôt sur le résultat	16	-	-
Résultat net de la période		(3 171)	(8 026)
Résultats par action revenant aux actionnaires de la Société :			
(en € par action)			
- de base	19	(0,06)	(0,15)
- dilué	19	(0,06)	(0,15)

(1) Voir Note 21 Retraitement de l'information comparative

État du résultat global (en milliers d'euros)

	30 juin 2016	30 juin 2015 ⁽¹⁾
Perte nette pour la période :	(3 171)	(8 026)
<i>Eléments n'étant pas amenés à être recyclés en compte de résultat :</i>		
Gains et (pertes) actuariels sur avantages au personnel	(243)	(33)
<i>Eléments amenés à être recyclés en compte de résultat :</i>		
Profit de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, nets d'impôts	388	19
Écart de conversion	11	(47)
Autre éléments du résultat global sur la période :	156	(61)
Résultat global :	(3 015)	(8 087)

(1) Voir Note 21 Retraitement de l'information comparative

Tableau des flux de trésorerie consolidé (en milliers d'euros)

	Note	30 juin 2016	30 juin 2015 ⁽¹⁾
Résultat de la période		(3 171)	(8 026)
Amortissements et dépréciations	6, 7	1 563	977
Provisions pour charges et engagements sociaux	10, 17	460	76
Palements en actions		-	272
(Plus) / moins-values de cession d'actifs		-	13
(Gains)/pertes de change sur instruments financiers		1 027	-
Variation de provisions sur actifs financiers		(600)	-
Produits sur actifs financiers	15	(748)	(351)
Intérêts nets payés	15	65	72
Variation des intérêts courus sur instruments financiers		(152)	-
Marge brute d'autofinancement		(1 555)	(6 967)
Variation du besoin en fonds de roulement		(20 513)	215 557
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(22 067)	208 590
Acquisition d'actifs corporels	7	(234)	(233)
Acquisition d'actifs incorporels	6	(7 740)	-
Acquisition d'actifs financiers courants	4	(9 469)	-
Variation des immobilisations en-cours		(784)	-
Cession d'actifs financiers courants	4	48 198	800
Acquisition d'actifs financiers non courants		(1 527)	-
Produits sur actifs financiers	15	748	351
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		29 193	918
Opérations sur actions propres	11	14	101
Impact net de l'émission d'actions	11	141	1 213
Remboursements d'emprunts ou de financements publics conditionnés	9	(240)	(223)
Intérêts nets payés	15	(65)	(72)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(150)	1 020
Effets des variations de change		7	(47)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		6 982	210 481
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		152 870	64 286
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		159 852	274 767

(1) Voir Note 21 Retraitement de l'information comparative

Variation du besoin en fonds de roulement 30 juin 2016	Note	30 juin 2016	31 déc. 2015	Impact
Créances courantes	5	20 944	16 216	(4 728)
Produits constatés d'avance	13	(193 003)	(209 764)	(16 761)
Dettes opérationnelles	8	(13 282)	(12 306)	976
Besoin en fonds de roulement		(185 341)	(205 854)	(20 513)

Variation du besoin en fonds de roulement 30 juin 2015	Note	30 juin 2015 ⁽¹⁾	31 déc. 2014	Impact
Créances courantes	5	15 525	10 075	(5 450)
Produits constatés d'avance	13	(221 779)	(1 326)	220 453
Dettes opérationnelles	8	(9 991)	(9 437)	554
Besoin en fonds de roulement		(216 245)	(688)	215 557

(1) Voir Note 21 Retraitement de l'information comparative

Tableau de variation des capitaux propres (en milliers d'euros)

	Capital social	Prime d'émission	Réserves et report à nouveau	Résultat de la période ⁽¹⁾	Autres éléments du résultat global	Total revenant aux actionnaires de la Société
Solde au 1^{er} janvier 2015	2 648	181 746	(89 881)	(19 647)	(241)	74 626
Résultat de la période de six mois au 30 juin 2015	-	-	-	(8 026)	-	(8 026)
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	19	19
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	(33)	(33)
Écarts de conversion	-	-	-	-	(47)	(47)
Résultat global de la période	-	-	-	(8 026)	(61)	(8 087)
Affectation du résultat de l'exercice 2014	-	-	(19 647)	19 647	-	-
Exercice et souscription d'instruments de participation	28	1 186	-	-	-	1 214
Paievements en actions	2	271	-	-	-	272
Contrat de liquidité – Actions propres	-	101	-	-	-	101
Total des relations avec les actionnaires	27	1 558	(19 647)	19 647	-	1 585
Solde au 30 juin 2015	2 676	183 306	(109 527)	(8 026)	(303)	68 126
Résultat de la période de six mois au 31 décembre 2015	-	-	-	1 320	-	1 320
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	(184)	(184)
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	(227)	(227)
Écart de conversion	-	-	-	-	(16)	(16)
Résultat global de la période	-	-	-	1 320	(427)	893
Exercice et souscription d'instruments de participation	17	2 267	-	-	-	2 284
Paievements en actions	-	740	-	-	-	740
Contrat de liquidité – Actions propres	-	24	-	-	-	24
Autres	-	-	2	-	-	2
Total des relations avec les actionnaires	17	3 031	2	-	-	3 050
Solde au 31 décembre 2015	2 692	186 337	(109 525)	(6 706)	(730)	72 067
Résultat de la période de six mois au 30 juin 2016	-	-	-	(3 171)	-	(3 171)
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	388	388
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	(243)	(243)
Écarts de conversion	-	-	(3)	-	11	8
Résultat global de la période	-	-	(3)	(3 171)	156	(3 018)
Affectation du résultat de l'exercice 2015	-	-	(6 706)	6 706	-	-
Exercice et souscription d'instruments de participations	3	138	-	-	-	141
Contrat de liquidité – Actions propres	-	14	-	-	-	14
Total des relations avec les actionnaires	3	152	(6 706)	6 706	-	155
Solde au 30 juin 2016	2 695	186 489	(116 234)	(3 171)	(574)	69 204

(1) Voir Note 21 Retraitement de l'information comparative

Notes aux états financiers consolidés semestriels condensés

1) La Société

Innate Pharma S.A., société de biotechnologie en phase clinique, conçoit et développe des anticorps thérapeutiques innovants qui exploitent le système immunitaire inné avec l'objectif d'améliorer la prise en charge des cancers. Créée en 1999 et cotée en bourse sur Euronext Paris depuis 2006, Innate Pharma est basée à Marseille et comptait 127 collaborateurs au 30 juin 2016.

Innate Pharma est spécialisée en immuno-oncologie, une approche d'immunothérapie novatrice qui change le traitement des cancers en rétablissant la capacité du système immunitaire à reconnaître et éliminer les cellules tumorales.

L'objectif de la Société est de devenir une société biopharmaceutique commerciale dans l'immunothérapie, centrée sur des indications de cancérologie pour lesquelles il existe un fort besoin médical. Innate Pharma est pionnière dans la découverte et le développement d'inhibiteurs de points de contrôle de l'immunité (IPCI ou checkpoint inhibitors) activant le système immunitaire inné. Trois anticorps thérapeutiques « first-in-class » ciblant des récepteurs des cellules NK (des cellules tueuses « Natural Killer ») sont actuellement testés en clinique et pourraient adresser un grand nombre de tumeurs solides et de cancers hématologiques. L'approche novatrice d'Innate Pharma a également permis de générer d'autres candidats aujourd'hui en préclinique et des technologies innovantes. Cibler les récepteurs impliqués dans la réaction immunitaire offre également à la Société l'opportunité de développer des thérapies dans le domaine des maladies inflammatoires.

Les candidats-médicaments d'Innate Pharma les plus avancés sont lirilumab, licencié au groupe biopharmaceutique américain Bristol-Myers Squibb, et monalizumab, qui fait l'objet d'un accord global de co-développement et de commercialisation avec AstraZeneca. Ces deux candidats sont actuellement testés en Phase II d'essais cliniques. Le troisième candidat-médicament le plus avancé de la Société est IPH4102, développé en propre et conduit actuellement testé chez des patients présentant un lymphomes T cutanés dans un essai de Phase I dans les lymphomes T cutanés (LTC).

L'expertise d'Innate Pharma se situe dans l'immunité innée et les technologies liées aux anticorps. La Société a développé un ensemble d'essais moléculaires et cellulaires et de modèles in vivo pour évaluer la pharmacodynamie, la toxicologie et l'efficacité de ses candidat-médicaments ciblant le système immunitaire inné. De plus, Innate Pharma bénéficie d'un accès à une série d'outils de recherche spécifiques en immunologie cellulaire, au travers de son réseau mondial de collaborations scientifiques.

Au 30 juin 2016, la Société détenait une filiale à 100% dénommée Innate Pharma, Inc., créée en 2009. Il s'agit d'une société enregistrée dans l'Etat américain du Delaware. Créée afin d'héberger les activités de développement des affaires d'Innate Pharma aux Etats-Unis, elle est en sommeil depuis le 1er janvier 2011 et consolidée par intégration globale.

La Société est et devrait continuer, à court et moyen terme, à être financée par l'émission de nouvelles actions ou autres titres donnant accès au capital ainsi que par des partenariats industriels signés avec des sociétés biopharmaceutiques. L'activité de la Société n'est pas soumise à des fluctuations saisonnières.

Ces états financiers semestriels consolidés condensés ont été arrêtés par le Directoire le 6 septembre 2016 et examinés par le Conseil de Surveillance le 7 septembre 2016. Ils ne sont pas soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

Evénements significatifs survenus lors du premier semestre 2016

- Le 10 janvier 2016, Innate Pharma et Orega Biotech ont annoncé la mise en place d'un accord de licence exclusive selon lequel Orega Biotech accorde à Innate Pharma l'intégralité des droits de développement, de fabrication et de commercialisation de son programme d'anticorps anti-CD39, visant à développer de nouveaux inhibiteurs de point de contrôle immunitaire "first-in-class". Cet accord de licence est le fruit d'une collaboration de recherche entre les deux sociétés débutée en 2014. Un actif incorporel a été reconnu au bilan pour le montant du paiement initial. Le traitement comptable de cette opération est présenté en Note 6.
- Le 11 janvier 2016, Sanofi et Innate Pharma ont annoncé la mise en place d'un accord de collaboration et de licence dans le but d'appliquer la nouvelle technologie propriétaire d'Innate Pharma au développement de nouveaux formats d'anticorps bispécifiques recrutant, via leur récepteur activateur NKp46, les cellules NK contre les cellules tumorales. Innate Pharma est éligible à des paiements d'étape pouvant atteindre 400 millions d'euros ainsi qu'à des redevances assises sur les ventes nettes. Cet accord n'a pas d'impact dans les comptes condensés semestriels au 30 juin 2016.

2) Principes comptables*a) Base de préparation*

Les états financiers semestriels condensés de la Société au 30 juin 2016 ont été établis conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire » du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les principes comptables appliqués aux comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2016 sont identiques à ceux retenus au 31 décembre 2015 tels que décrits dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 et présentés au paragraphe 3.3.1 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 avril 2016.

b) Méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers annuels au 31 décembre 2015 établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Les normes et amendements de normes existantes suivants sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 (sauf indication contraire) et ont donc été adoptés par la Société :

- Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS,
- Amendements d'IAS 1 « Présentation des états financiers – Initiative Informations à fournir »,
- Amendements d'IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables »,
- Amendements d'IAS 16 et IAS 41 « Agriculture : actifs biologiques producteurs »,
- Amendements d'IAS 27 « Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels »,
- Amendements d'IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 « Entités d'investissement : application de l'exemption de consolidation »,
- Amendement d'IFRS 11 « Partenariats : comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune ».

Ces normes et amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes de la Société au 1^{er} semestre 2016.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiés mais ne sont pas applicables en 2016 ou n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne, et n'ont pas été appliquées par anticipation :

- IFRS 9 « Instruments financiers », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. IFRS 9 remplace IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Les impacts de l'application de cette norme sont en cours d'analyse,
- IFRS 14 « Comptes de report réglementaires ». L'Union Européenne n'a pas lancé le process d'homologation de cette norme,
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. IFRS 15 remplace IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 13, IFRIC 15, IFRIC 18 et SIC 31). Les impacts de l'application de cette norme sont en cours d'analyse,
- IFRS 16 « Contrats de location », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. IFRS 16 remplace la norme éponyme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27). Les impacts de l'application de cette norme sont en cours d'analyse,
- Amendement d'IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Les impacts de cet amendement sont jugés non significatifs,
- Amendement d'IAS 7 « Etat des flux de trésorerie », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Les impacts de cet amendement sont jugés non significatifs,
- Amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat » pour clarifier la comptabilisation d'actifs d'impôts différé au titre de pertes latentes, obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Les impacts de cet amendement sont jugés non significatifs.

3) Gestion des risques financiers

Les comptes semestriels consolidés condensés ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers qui sont décrits dans les comptes annuels consolidés. La Société n'a pas identifié d'autres risques que ceux présentés dans le document de référence relatif aux comptes clos le 31 décembre 2015.

4) Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	159 852	152 870
Actifs financiers courants	44 075	83 040
Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants	203 927	235 910
Actifs financiers non courants	39 670	37 794
Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers	243 597	273 704

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de comptes bancaires courants, de comptes d'épargne et de comptes à terme.

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Comptes bancaires courants	3 385	11 887
Comptes d'épargne	83 464	62 981
Comptes à terme	68 087	74 976
Autres placements	4 916	3 026
Trésorerie et équivalents de trésorerie	159 852	152 870

Les comptes à terme détenus par la Société répondent aux critères de classement en équivalent de trésorerie : les sommes investies sur ces supports sont disponibles immédiatement (liquidité quotidienne), elles ne sont soumises à aucun risque de changement de valeur (garantie en capital) et sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie.

Les placements classés en « Autres placements » répondent également aux critères mentionnés ci-dessus.

Actifs financiers courants

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Billets de trésorerie	18 201	23 459
Bons à Moyen Terme Négociable	-	32 515
OPCVM	23 611	23 892
Portefeuille obligataire	-	882
Autres	2 263	2 292
Actifs financiers courants	44 075	83 040

Les maturités des billets de trésorerie s'étalent de juillet à décembre 2016. Ces instruments sont définis comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les bons à moyen terme négociable (BMTN) classés comme instruments financiers courants sont disponibles trimestriellement ou semestriellement. Ils ne sont soumis à aucun risque de changement de valeur (garantie en capital) et sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie. Ces instruments sont définis comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les parts d'OPCVM sont définis comme actifs financiers disponibles à la vente, évaluées à la juste valeur par le biais des capitaux propres. La Société n'investit que dans des fonds dont le profil de risque est très conservateur. L'horizon de placement des parts d'OPCVM classées en « Instruments financiers courants » est inférieur à un an.

Actifs financiers non courants

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
OPCVM	17 935	17 884
Autres instruments financiers non courants	15 722	15 359
Bons à Moyen Terme Négociable	4 480	4 541
Contrat de capitalisation indemnités de fin de carrière	1 500	-
Autres actifs financiers immobilisés	33	10
Actifs financiers non courants	39 670	37 794

Les parts d'OPCVM sont définies comme actifs financiers disponibles à la vente, évaluées à la juste valeur par le biais des capitaux propres. La Société n'investit que dans des fonds dont le profil de risque est très conservateur. L'horizon de placement des parts d'OPCVM classées en « Actifs financiers non courants » est supérieur à un an.

Les autres produits structurés présentent généralement une garantie en capital à l'échéance. Ils sont classés en « Actifs financiers non courants » car celle-ci est supérieure à un an. Ces instruments sont définis comme étant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et classés en « Actifs financiers non courants » en raison de leur date d'échéance.

Les bons à moyen terme négociable (BMTN) classés comme actifs financiers non courants ne sont disponibles avant leur échéance qu'en l'absence de risque sur le capital. Ils sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie. Ces instruments sont définis comme étant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Le contrat de capitalisation relatif aux indemnités de fin de carrière est un placement financier dont l'objet est le financement des départs à la retraite. Il peut être dénoncé à chaque date anniversaire. Il ne s'agit pas d'un contrat d'assurance. En conséquence, cet actif n'entre pas dans le champ d'IAS 19 et n'a aucun impact sur la provision pour indemnités de départs à la retraite comptabilisée au passif (voir Note 10).

Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers par devise

(en milliers d'euros)	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	€	\$	Total	€	\$	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	140 294	19 558	159 852	130 657	22 213	152 870
Actifs financiers courants et non courants	27 230	56 515	83 745	65 572	55 262	120 834
Total	167 524	76 073	243 597	196 229	77 475	273 704

La part des actifs financiers détenue en dollars US sera utilisée par la Société pour faire face à ses dépenses libellées dans cette monnaie au cours des prochaines années.

Actifs financiers par méthode de valorisation

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Variation de juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	598	(1 276)
Variation de juste valeur par le biais de l'état du résultat global ⁽²⁾	388	(165)

(1) Pour l'exercice fiscal 2015, ce montant se compose de gains latents pour un montant de 46 milliers d'euros et de pertes latentes pour un montant de 1 322 milliers d'euros, comptabilisés en résultat financier. Pour le premier semestre 2016, ce montant se compose de gains latents pour un montant de 658 milliers d'euros et de pertes latentes pour un montant de 60 milliers d'euros.

(2) Les actifs financiers pour lesquels la variation de juste valeur est comptabilisée par le biais de l'état du résultat global se composent uniquement de parts d'OPCVM.

5) Créances courantes

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Crédit d'impôt recherche et autres crédit d'impôt (CICE)	11 049	7 151
Charges constatées d'avance	6 537	5 990
Crédit de TVA	1 768	1 604
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	1 285	278
Créances clients	3	505
Contrat de liquidité – position « Trésorerie »	-	358
Autres créances	302	330
Créances courants	20 944	16 216

La valeur nette comptable des créances courantes est considérée comme une approximation raisonnable de leur juste valeur estimée.

La créance relative au crédit d'impôt recherche 2015 s'élève à 7,0m€. Elle a été encaissée en août 2016.

Au 30 juin 2016, les créances courantes comprennent un crédit de TVA de 324 milliers d'euros relatif au quatrième trimestre 2013. Le remboursement de ce crédit fait l'objet d'une procédure contentieuse au Tribunal Administratif. La Société est confiante dans sa capacité de recouvrer cette créance.

A l'exception de ce crédit de TVA, toutes les créances courantes ont une échéance inférieure à un an. En l'absence de retard de règlement, aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée.

6) Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Licences acquises	Autres immobilisations incorporelles	Total des immobilisations incorporelles
Exercice clos le 31 décembre 2015			
Solde net à l'ouverture	5 362	-	5 362
Acquisitions ⁽¹⁾	6 325	-	6 325
Amortissements	(1 955)	-	(1 955)
Solde net à la clôture	9 732	-	9 732
Période comptable de 6 mois se terminant le			
Solde net à l'ouverture	9 732	-	9 732
Acquisitions ^{(1) (2)}	1 415	-	1 415
Amortissements	(1 188)	-	(1 188)
Reclassement	-	36	36
Solde net à la clôture	9 959	36	9 995

(1) Suite à l'accord signé avec AstraZeneca en avril 2015, Novo Nordisk A/S était éligible à un supplément de prix fixé en mars 2016. Au 31/12/2015, la meilleure estimation de ce supplément de prix, 6,3 millions d'euros, a été ajoutée à la valeur comptable de l'actif. Le montant finalement fixé par les parties s'élevant à 6,5 millions d'euros, un complément de 0,2 million d'euros a été comptabilisé au cours du premier semestre 2016.

(2) Suite à l'accord de licence signé avec Orega Biotech pour l'acquisition d'anti-CD39 (voir paragraphe « Événements significatifs survenus lors du premier semestre 2016 »), la Société a comptabilisé un actif incorporel d'un montant de 1,3m€. Ce montant correspond au coût d'acquisition des droits.

7) Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Terrain et constructions ⁽¹⁾	Matériel de laboratoire et autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours ⁽²⁾	Total des immobilisations corporelles
Exercice clos le 31 décembre 2015				
Solde à l'ouverture	4 496	1 437	-	5 933
Acquisitions	-	906	166	1 072
Cessions	-	(2)	-	(2)
Amortissements	(298)	(402)	-	(700)
Reclassement	-	-	-	-
Solde à la clôture	4 197	1 940	166	6 304
Période comptable de 6 mois se terminant le 30 juin 2016				
Solde à l'ouverture	4 197	1 940	166	6 304
Acquisitions	-	803	1 124	1 927
Cessions	-	-	-	-
Amortissements	(148)	(227)	-	(375)
Reclassement	-	114	(150)	(36)
Solde à la clôture	4 049	2 631	1 140	7 820

(1) La valeur brute du terrain est de 772 milliers d'euros. Il n'est pas amorti.

(2) La hausse des immobilisations en cours résulte essentiellement de travaux d'aménagement réalisés au sein du siège social, ces travaux n'ayant pas été activés au 30 juin 2016.

8) Dettes courantes

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Fournisseurs (hors immobilisations)	10 777	8 618
Dettes fiscales et sociales	2 370	3 434
Autres passifs	135	254
<i>Dettes opérationnelles</i>	<i>13 282</i>	<i>12 306</i>
Fournisseurs d'immobilisations	340	6 325
Dettes courantes	13 622	18 631

9) Passifs financiers

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
BPI PTZI IPH4I	300	150
Location financement – Opération immobilière	482	472
Location financement - Matériels	70	-
Total des passifs financiers courants	852	622
BPI PTZI IPH4I	1 200	1 350
Location financement – Opération immobilière	1 538	1 782
Location financement - Matériels	494	-
Total des passifs financiers non-courants	3 232	3 132
Total des passifs financiers	4 084	3 754

Au cours de l'année 2013, la Société a reçu un Prêt à Taux Zéro Innovation (« PTZI ») d'un montant de 1 500 milliers d'euros relatifs au programme IPH4I. Le remboursement de ce prêt va s'étaler de septembre 2016 à juin 2021.

Les locations financement concernent essentiellement l'opération d'acquisition immobilière réalisée en 2008 (acquisition et rénovation du siège social et de ses principaux laboratoires). Dans le cadre de cette opération, la Société a versé une garantie sous la forme d'une avance-preneur. Le montant de cette avance-preneur s'élève à 599 milliers d'euros au 30 juin 2016 (667 milliers d'euros au 31 décembre 2015). Dans le tableau ci-dessus, les passifs financiers liés à la location financement de l'opération immobilière réalisée en 2008 sont nets de l'avance-preneur.

Au cours du premier semestre 2016, la Société a réalisé des travaux d'aménagement de son bâtiment et a acquis de nombreux matériels de laboratoire. Une partie de ces investissements a été financée par location financement pour un montant de 575 milliers d'euros.

Le calendrier de remboursement des principaux passifs financiers décrits est détaillé dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Entre 2 et 5			Total
	< 1 an	ans inclus	> 5 ans	
BPI France	300	1 200	-	1 500
Location financement – Opération immobilière	482	1 538	-	2 020
Location financement - Matériels	70	284	210	564
Total	852	3 022	210	4 084

Le calendrier de remboursement total (principal et intérêts) des passifs financiers décrits est détaillé dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Entre 2 et 5			Total
	< 1 an	ans inclus	> 5 ans	
BPI France	300	1 200	-	1 500
Location financement – Opération immobilière	554	1 629	-	2 183
Location financement - Matériels	72	290	211	573
Total	926	3 119	211	4 256

10) Avantages au personnel

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Provision pour indemnités de départ à la retraite	2 107	1 740
Provision pour primes d'ancienneté	323	-
Avantages au personnel	2 430	1 740

Les avantages au personnel correspondent principalement aux indemnités dues aux salariés quittant l'entreprise de façon concomitante à leur départ en retraite. Lors de la clôture au 30 juin 2016, la Société a fait appel à un cabinet d'actuaire extérieur pour évaluer cette provision qui correspond à la valeur actualisée des obligations non financées par des actifs de couverture. En ce qui concerne les hypothèses actuarielles, le principal changement par rapport au 31 décembre 2015 concerne le taux d'actualisation (1,25% contre 2% au 31 décembre 2015). L'impact de ce changement s'élève à 263 milliers d'euros, comptabilisé en état du résultat global.

Suite à un accord avec les représentants du personnel en date du 24 mars 2016, la Société est engagée à verser une prime au personnel justifiant de 15 ans et 20 ans d'ancienneté. Cette prime est payée à la date anniversaire d'entrée. Un dispositif similaire existait déjà pour le personnel justifiant d'une ancienneté de 10 ans mais celui-ci ne faisait pas l'objet d'une comptabilisation en raison du montant non significatif que l'engagement représentait. Compte tenu de ce nouvel accord intervenu sur le semestre, la Société a comptabilisé pour la première fois au 30 juin 2016 une provision relative aux primes d'ancienneté auxquelles sont éligibles les salariés ayant 10, 15 et 20 ans d'ancienneté en contrepartie d'une charge incluse en « Charges de personnel autres que les paiements en actions » (voir Note 14). Ces primes entrent en effet dans la catégorie des autres avantages à long terme selon IAS 19. Le montant de cette provision, également calculée par un cabinet d'actuaire externe, s'élève à 323 milliers d'euros au 30 juin 2016. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,90%
- Taux d'augmentation annuelle des salaires : 3%
- Taux de charges patronales : 49%
- Taux de charges salariales : 23,41%
- Age de départ à la retraite : 64 ans pour les cadres, 62 ans pour les non cadres
- Table de mortalité : INSEE TD/TV 2011-2013
- Taux de mobilité annuelle : 1,64% en moyenne

11) Capital

Capital social

Au 31 décembre 2015, le capital social se composait de 53 834 014 actions ordinaires de valeur nominale 0,05 euros, soit un capital social de 2 691 700,70 euros.

Le Directoire du 6 janvier 2016 a constaté l'exercice de 2 700 BSAAR 2012 portant ainsi le capital social à 2 691 835,70€ pour 53 836 714 actions. Le prix d'exercice reçu par la Société a été comptabilisé en capital social pour cent trente-cinq euros et en prime d'émission pour 5 milliers d'euros.

Le Directoire du 30 mai 2016 a constaté l'exercice de 30 000 BSAAR 2011, de 2 000 BSAAR 2012, de 1 940 BSAAR 2015, ainsi que l'exercice de 25 000 BSA 2013 portant ainsi le capital social à 2 694 782,70€ pour 53 895 654 actions. Le montant nominal et le prix d'exercice reçu par la Société affèrent à ces opérations ont été comptabilisés en capital social pour 2 milliers d'euros et en prime d'émission pour 135 milliers d'euros.

Capital potentiel

Au 30 juin 2016, le nombre d'actions qui pourraient être émises en cas d'exercice des bons de souscription d'actions et des BSAAR distribués (respectivement 435 700 et 1 391 822) s'élève à 1 827 522, soit environ 3,3% du capital de la Société sur une base totalement diluée au 30 juin 2016 (soit un nombre total d'actions composant le capital dilué de la Société de 55 723 176).

Actions propres

En date du 13 mai 2016, la Société a mis fin au contrat de liquidité conclu avec Gilbert Dupond en août 2012. Au 30 juin 2016, le nombre d'actions propres détenues est de 18 575 (22 128 au 31 décembre 2015) pour un montant total de 194 milliers d'euros (292 milliers d'euros au 31 décembre 2015). Le solde en espèce du compte de liquidité s'élevait à 358 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

12) Instruments financiers au bilan et impact sur le compte de résultat

Au 30 juin 2016	Valeur comptable au bilan	Juste valeur par le compte de résultat (1)	Juste valeur par les capitaux propres (2)	Coût amorti (3)	Juste valeur
Actifs financiers					
Actifs financiers non courants	39 670	20 202	17 935	1 533	39 670
Créances courantes	20 944	-	-	20 944	20 944
Actifs financiers courants	44 075	20 464	23 611	-	44 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie	159 852	154 936	4 916	-	159 852
Total actifs financiers	264 541	195 602	46 462	22 477	264 541
Dettes financières					
Autres passifs non courants	13	-	-	13	13
Passifs financiers non courants	3 232	-	-	3 232	3 232
Passifs financiers courants	852	-	-	852	852
Dettes opérationnelles	13 622	-	-	13 622	13 622
Total dettes financières	17 719	-	-	17 719	17 719
Au 31 décembre 2015	Valeur comptable au bilan	Juste valeur par le compte de résultat (1)	Juste valeur par les capitaux propres (2)	Coût amorti (3)	Juste valeur
Actifs financiers					
Actifs financiers immobilisés	37 794	19 900	17 884	10	37 794
Créances courantes	16 216	-	-	16 216	16 216
Actifs financiers courants	83 040	59 148	23 892	-	83 040
Trésorerie et équivalents de trésorerie	152 870	152 870	-	-	152 870
Total actifs financiers	289 920	231 918	41 776	16 226	289 920
Dettes financières					
Passifs financiers non courants	3 132	-	-	3 132	3 132
Passifs financiers courants	622	-	-	622	622
Dettes opérationnelles	18 631	-	-	18 631	18 631
Total dettes financières	22 385	-	-	22 385	22 385

Conformément aux amendements à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », les instruments financiers sont présentés selon trois catégories basées sur une hiérarchisation des méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur :

- niveau 1 : juste valeur déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur déterminée sur la base de données observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement ;
- niveau 3 : juste valeur déterminée sur la base de techniques d'évaluation basées en toute ou partie sur des données non observables.

13) Produits opérationnels

Revenus des accords de collaboration et de recherche

Les revenus des accords de collaboration et de recherche résultent des accords signés avec Bristol-Myers Squibb (« BMS ») en 2011 et AstraZeneca (« AZ ») en 2015.

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2015 ⁽¹⁾
AZ : reconnaissance du paiement initial encaissé en 2015 ⁽²⁾	16 117	737
BMS : reconnaissance du paiement initial encaissé en 2011 ⁽²⁾	441	441
BMS : autres éléments	101	118
Revenus des accords de collaboration et de licence	16 659	1 296

(1) Voir Note 21 Retraitement de l'information comparative

(2) Variation des produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)	Paie ment initial AZ	Paie ment initial BMS	Personnel BMS	Autres	Total
Au 31 décembre 2014	-	1 324	-	2	1 326
BMS - Facturation de personnel	-	-	969	-	969
AZ - Facturation du paiement initial	220 907	-	-	-	220 907
Reconnaissance en compte de résultat	(737)	(441)	(242)	(2)	(1 422)
Au 30 juin 2015	220 169	883	727	-	221 779

(en milliers d'euros)	Paie ment initial AZ	Paie ment initial BMS	Personnel BMS	Autres	Total
Au 31 décembre 2015	208 838	441	485	-	209 764⁽²⁾
Reconnaissance en compte de résultat	(16 117)	(441)	(242)	-	(16 800)
Autres	-	-	-	40	40
Au 30 juin 2016	192 721	-	243	40	193 003⁽³⁾

(2) Dont 40 910 milliers d'euros de passif courant et 168 854 milliers d'euros de passif non courant

(3) Dont 64 765 milliers d'euros de passif courant et 128 238 milliers d'euros de passif non courant

Financements publics de dépenses de recherche

Au 30 juin 2016, l'estimation du crédit d'impôt recherche comptabilisé dans le cadre de l'arrêté intermédiaire est calculée sur la base du volume des dépenses éligibles de la période. Toutefois, depuis l'exercice fiscal 2015, la Société a atteint le plafond d'éligibilité des dépenses de sous-traitance. Au 30 juin 2016, un plafond représentant 50% du plafond annuel a donc été appliqué.

14) Charges opérationnelles

(en milliers d'euros)	30 juin 2016			30 juin 2015		
	G&A	R&D	Total	G&A	R&D	Total
Autres achats et charges externes	(1 583)	(12 302)	(13 885)	(965)	(6 237)	(7 202)
Charges de personnel autres que les paiements en actions	(1 453)	(3 910)	(5 363)	(1 580)	(3 567)	(5 147)
Paiements en actions	-	-	-	(63)	(209)	(272)
Amortissements et dépréciations	(90)	(1 473)	(1 563)	(65)	(912)	(977)
Achats consommés de matières, produits et fournitures	-	(1 568)	(1 568)	-	(1 179)	(1 179)
Coûts de propriété intellectuelle	-	(654)	(654)	-	(566)	(566)
Autres produits et charges, nets	(213)	(367)	(580)	(38)	(101)	(139)
Charges opérationnelles nettes	(3 339)	(20 273)	(23 612)	(2 709)	(12 773)	(15 482)

Autres achats et charges externes

(en milliers d'euros)	30 juin 2016			30 juin 2015		
	G&A	R&D	Total	G&A	R&D	Total
Sous-traitance ⁽¹⁾	-	(10 854)	(10 854)	-	(4 689)	(4 689)
Frais de déplacements et de congrès	(205)	(426)	(631)	(95)	(443)	(538)
Honoraires non scientifiques ⁽²⁾	(754)	(112)	(866)	(432)	(260)	(692)
Locations, maintenance et charges d'entretien	(211)	(430)	(641)	(90)	(373)	(463)
Honoraires de conseils scientifiques, médicaux et réglementaires ⁽³⁾	-	(396)	(396)	-	(396)	(396)
Marketing, communication et relations publiques	(215)	(27)	(242)	(140)	(45)	(185)
Jetons de présence	(100)	-	(100)	(100)	-	(100)
Autres	(98)	(57)	(155)	(108)	(31)	(139)
Autres achats et charges externes	(1 583)	(12 302)	(13 885)	(965)	(6 237)	(7 202)

(1) La Société sous-traite une part significative des études précliniques (développement pharmaceutique, études de tolérance et autres expériences modèles, etc.) et cliniques (coordination des essais, coûts des forfaits hospitaliers, etc.). Les coûts correspondants sont enregistrés en sous-traitance sur la base du niveau d'avancement des études cliniques.

(2) Les honoraires non scientifiques sont relatifs à des prestations de conseil et d'assistance aux activités de commercialisation et d'administration de la Société, et incluent des honoraires juridiques, comptables et d'audit et le support aux activités de développement des affaires commerciales.

(3) Les honoraires de conseils scientifiques, médicaux et réglementaires se rapportent aux services de consultants auxquels la Société fait appel pour ses activités de recherche et développement.

Charges de personnel autres que les paiements en action

Ce poste s'élève respectivement à 5 363 milliers d'euros et 5 147 milliers d'euros pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2016 et 2015. La Société employait 127 personnes au 30 juin 2016, contre 110 au 30 juin 2015.

Amortissements et dépréciations

Le poste se compose essentiellement de l'amortissement de l'actif incorporel relatif aux droits du programme monalizumab (voir Note 6).

Achats consommés de matières, produits et fournitures

Le poste comprend principalement le coût d'achat des produits et substances pharmaceutiques achetés par la Société à des tiers et consommés au cours de l'exercice.

15) Produits financiers et charges financières

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2015 ⁽¹⁾
Produits sur actifs financiers	821	331
Variation de juste valeur des actifs financiers	582	-
Gains de change	416	2 764
Autres produits financiers	16	19
Produits financiers	1 835	3 114
Pertes de change	(1 877)	(103)
Variation de juste valeur des actifs financiers	(77)	-
Intérêts nets payés sur les emprunts	(65)	(72)
Autres charges financières	(61)	(123)
Charges financières	(2 080)	(298)
Résultat financier, net	(244)	2 816

(1) Voir Note 21 Retraitement de l'information comparative

Les intérêts payés sur les emprunts, incluant les contrats de location-financement, comprennent notamment les intérêts sur la location-financement immobilière (acquisition et rénovation des principaux locaux de la Société). Ces charges sont nettes des intérêts reçus ou à recevoir sur l'avance-preneur versée comme garantie dans le cadre de cette location-financement.

16) Impôt sur le résultat

Compte tenu de son stade de développement qui ne permet pas d'établir des projections de résultats jugées suffisamment fiables, la Société ne comptabilise pas les actifs nets d'impôts différés. Les différences temporaires principales sont liées aux locations financement, aux provisions pour engagement de retraite et aux pertes fiscales reportables. Au 30 juin 2016, le montant d'impôt différé actif hors pertes fiscales reportables s'élève à 280 milliers d'euros (185 milliers d'euros au 31 décembre 2015).

Selon la législation en vigueur, la Société disposait de déficits fiscaux indéfiniment reportables pour un montant total cumulé de 166 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2015 ⁽¹⁾
Résultat avant impôt	(3 171)	(8 026)
Taux d'imposition statutaire	34,43%	34,43%
Produit d'impôt théorique	1 092	2 763
Hausse/baisse de la charge d'impôt résultant :		
Crédit d'impôt recherche et CICE	1 382	1 122
Provision indemnités de départ à la retraite	(238)	(37)
Impôts différés actifs relatifs aux pertes fiscales et aux autres différences temporaires non comptabilisés	(2 305)	(3 910)
Autres différences	69	62
Charge d'impôt réelle	-	-
Taux d'imposition réel	0%	0%

(1) Voir Note 21 Retraitement de l'information comparative

17) Engagements, passifs éventuels et litiges

Location immobilière

En raison de l'accroissement des équipes, la Société a signé en date du 1^{er} février 2016 un bail afin de louer des locaux supplémentaires et faire face à l'augmentation de son personnel. Ce bail porte sur une période de 2 ans avec une possibilité de prolongation pour une année supplémentaire. Au 30 juin 2016, le montant de l'engagement relatif au loyer pour la période de 3 ans s'élève à 262 milliers d'euros.

Achats de consommables

Dans le cadre d'une mise à disposition d'un appareil scientifique, la Société s'est engagée auprès d'un de ses fournisseurs à un montant minimum annuel d'achats de consommables. Au 30 juin 2016, l'engagement global s'élève à 740 milliers d'euros pour la période allant de juin 2016 à juin 2020.

Locations de photocopieurs et de voitures de société

La Société a souscrit à des contrats de location pour ses photocopieurs et ses voitures de société. Au 30 juin 2016, l'ensemble de ces engagements s'élève à 124 milliers d'euros.

Litiges

Notre ancienne filiale Platine Pharma Services a reçu une proposition de rectification suite à une vérification de comptabilité en date du 4 avril 2012. Le redressement notifié s'élève à 91 milliers d'euros. Cette notification fait l'objet d'une contestation par Platine Pharma Services. Le contrôle portant sur une période antérieure à l'entrée de la société Transgène au capital de Platine Pharma Services, le passif éventuel résultant de ce redressement ne concernerait qu'Innate Pharma SA du fait de la garantie de passif. La Société, confiante dans le bien fondé de ses positions, n'a pas estimé nécessaire de devoir comptabiliser une provision pour risque.

Innate Pharma a des passifs éventuels se rapportant à des actions en justice de nature prud'homale survenant dans le cadre habituel de ses activités. Chacun des litiges connus ou procédures en cours dans lesquels la Société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes après avis des conseils juridiques.

18) Transactions avec les parties liées

Rémunération des membres du comité exécutif

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du comité exécutif de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des périodes présentées :

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2015
Salaires et autres avantages à court terme	555	711
Cotisations de retraite complémentaire	8	6
Honoraires	286	311
Rémunération des membres du comité exécutif	849	1 028

Le comité exécutif comptait sept membres au 30 juin 2016 et 2015.

19) Résultat par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2015 ⁽¹⁾
Résultat de la période (en milliers d'euros)	(3 171)	(8 026)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	53 853	53 160
Résultat de base par action (€ par action)	(0,06)	(0,15)
(1) Voir Note 21 Retraitement de l'information comparative		

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif. Au 30 juin 2016 et 2015, les bons de souscription d'actions, les options de souscription d'actions et les actions gratuites attribuées mais non encore acquises n'ont pas d'effet dilutif. En effet, ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat par action.

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2015 ⁽¹⁾
Résultat de la période	(3 171)	(8 026)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	53 853	53 160
(en milliers d'actions)		
Ajustement pour effet dilutif des bons, options de souscription	-	-
Résultat dilué par action (€ par action)	(0,06)	(0,15)
(1) Voir Note 21 Retraitement de l'information comparative		

20) Événements postérieurs à la clôture

Néant.

21) Retraitement de l'information comparative

La Société a conclu un accord de co-développement et de commercialisation avec AstraZeneca ("AZ") pour monalizumab en avril 2015. Elle a reçu à ce titre un versement initial de 250 millions de dollars le 30 juin 2015. Ce montant est reconnu en chiffre d'affaires sur la base des coûts qu'Innate Pharma s'est engagée à supporter dans le cadre de l'accord.

Dans le cadre des comptes semestriels 2015, la Société a démarré la reconnaissance du paiement initial au jour de la signature du contrat, soit le 24 avril 2015. Lors de la préparation des comptes annuels 2015, la Société a révisé sa position pour démarrer la reconnaissance comptable du paiement initial le 4 juin 2015, jour de son approbation par la commission de la concurrence des Etats-Unis. Conformément à IAS 8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, le retraitement rétrospectif de cette correction a impacté le compte de résultat et le bilan au 30 juin 2015 tel que présenté ci-dessous (en milliers d'euros) :

Compte de résultat consolidé	30/06/2015 publié	Retraitement IAS 8	30/06/2015 retraité
Revenus des accords de collaboration et de licence	3 092	(1 796)	1 296
Financements publics de dépenses de recherche	3 344	-	3 344
Produits opérationnels	6 436	(1 796)	4 640
Charges opérationnelles	(15 482)	-	(15 482)
Résultat opérationnel	(9 046)	(1 796)	(10 842)
Produits financiers	2 370	744	3 114
Charges financières	(298)	-	(298)
Résultat de la période	(6 974)	(1 052)	(8 026)
Résultat par action	(0,13)	(0,02)	(0,15)

Bilan consolidé	30/06/2015 publié	Retraitement IAS 8	30/06/2015 retraité
Produits constatés d'avance courants	47 381	394	47 775
Total passif courant	57 834	394	58 228
Produits constatés d'avance non courants	173 347	657	174 004
Total passif non courant	178 071	657	178 728
Résultat de la période	(6 974)	(1 052)	(8 026)
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société	69 178	(1 052)	68 126
Total du passif	305 083	-	305 083

3. Rapport des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-I-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Innate Pharma, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 21 « Retraitement de l'information comparative » de l'annexe des comptes semestriels consolidés condensés qui expose les ajustements opérés sur le compte de résultat au 30 juin 2015 par rapport à la dernière version des états financiers semestriels consolidés condensés publiée au cours de l'exercice précédent.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Marseille, le 7 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

AUDIT CONSEIL EXPERTISE SAS
MEMBRE DE PKF INTERNATIONAL

DELOITTE & ASSOCIES

Nicolas Lehnertz

Hugues Desgranges

4. Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 3 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le Président du Directoire

Monsieur Hervé Brailly

RELATIONS INVESTISSEURS

Laure-Hélène Mercier

Directeur, Relations Investisseurs

117, Avenue de Luminy - BP 30191

13 009 Marseille FRANCE

Tél : +33 (0)4 30 30 30 87

Fax : +33 (0)4 30 30 30 00

investors@innate-pharma.com



innate pharma